

# Le soutien pratique de l'OTAN à l'Ukraine

Après le sommet du pays de Galles de septembre 2014, les pays de l'Alliance ont mis en place cinq fonds d'affectation spéciale pour aider l'Ukraine à mieux assurer sa sécurité. En réponse à une demande de Kiev, l'OTAN a décidé en juin 2015 de lancer un sixième fonds d'affectation spéciale, consacré à la lutte contre les engins explosifs improvisés et à la neutralisation des explosifs et des munitions.

## Fonds d'affectation spéciale consacré au commandement, au contrôle, à la communication et à l'informatique (C4)

**Pays pilotes :** Canada, Allemagne et Royaume-Uni.

**Autres contributeurs :** Australie, Danemark, Islande, Lettonie, Lituanie, Pologne, Turquie et États-Unis. L'Agence OTAN d'information et de communication (NCIA) est l'agent d'exécution de ce fonds d'affectation spéciale.

**Objet(s) :** Il s'agit d'aider l'Ukraine à moderniser ses structures et capacités C4 et, à terme, de renforcer l'aptitude du pays à assurer sa propre sécurité et à contribuer aux exercices et aux opérations dirigés par l'OTAN.

L'aide pourrait notamment porter sur les services d'information et de communication (SIC), les technologies, la formation et l'équipement, ou la mise en place d'un réseau C4 moderne pour l'Ukraine.

**Exécution :** Les pays pilotes ont présenté deux projets relatifs à la fourniture de radios tactiques et de téléphones satellitaires à l'Ukraine et à la mise en place d'un programme régional de sûreté de l'espace aérien (RASP). Des projets sont en cours en vue de l'installation d'une unité chargée de simplifier la coordination transfrontalière, pour la gestion des incidents de sûreté aérienne.

**Durée :** Le projet aura une durée initiale de deux ans.

## Fonds d'affectation spéciale consacré à la logistique et à la normalisation

**Pays pilotes :** République tchèque, Pays-Bas et Pologne.

**Autres contributeurs :** Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Turquie et États-Unis.

L'Agence OTAN de soutien (NSPA) assure l'exécution des projets et la gestion du fonds.

**Objet :** Il s'agit d'appuyer la réforme du système logistique ukrainien, ainsi que d'accroître l'aptitude des forces ukrainiennes à travailler avec l'OTAN par l'adoption des normes de l'Organisation relatives au suivi et à la gestion des équipements militaires et des fournitures.

**Exécution :** Trois initiatives à l'appui du système d'approvisionnement et d'entreposage des forces armées sont prévues pour 2015. Des propositions détaillées ont été présentées en octobre 2015.

**Durée :** Le projet aura une durée initiale de deux ans.

## Fonds d'affectation spéciale consacré à la cyberdéfense

**Pays pilote :** Roumanie.

**Autres contributeurs :** Albanie, Estonie, Hongrie, Italie, Portugal, Turquie et États-Unis.

**Objet(s) :** Il s'agit d'aider l'Ukraine à développer des capacités techniques pour contrer les cybermenaces. L'aide portera notamment sur la mise en place d'un centre de gestion des incidents, qui assurera une veille cybersécurité, ainsi que de laboratoires, qui enquêteront sur les incidents. L'Ukraine bénéficiera en outre de formations à l'utilisation de ces technologies et de ce matériel, de même que de conseils pratiques sur l'élaboration d'une politique en matière de cybersécurité.

**Exécution :** Les activités de formation et de conseil ont été lancées. L'Estonie assure des formations à la cybersécurité depuis le mois de mai.

**Durée :** Jusqu'à 24 mois.

## Fonds d'affectation spéciale consacré à la gestion de la transition de carrière des militaires

**Pays pilote :** Norvège.

**Autres contributeurs :** Albanie, Croatie, Grèce, Luxembourg, Portugal et Turquie.

La Division Affaires politiques et politique de sécurité (PASP) de l'OTAN assure l'exécution des projets et la gestion du fonds.

**Objet(s) :** Il s'agit d'aider le ministère de la Défense ukrainien à élaborer un programme durable et efficace de réinsertion des militaires qui retournent à la vie civile. L'aide se traduira par l'apport de conseils en matière d'élaboration d'une politique et d'application des pratiques exemplaires des pays de l'OTAN.

**Exécution :** La Norvège et l'Ukraine ont approuvé un plan d'exécution prévoyant une évaluation des besoins, la formulation de recommandations et l'organisation de visites d'étude.

**Durée :** Trois ans.

## Fonds d'affectation spéciale consacré à la réadaptation médicale

**Pays pilote :** Bulgarie.

**Autres contributeurs :** Estonie, Slovaquie, Turquie et États-Unis.

La NSPA est l'agent d'exécution.

**Objet(s) :** Il s'agit de donner au personnel militaire ukrainien accès à des services de réadaptation adéquats, et de doter les centres médicaux ukrainiens de l'équipement nécessaire à cette fin. En fonction des fonds disponibles, il pourrait être envisagé de fournir directement un soutien médical aux patients (soins physiques et accompagnement psychologique), de construire, de rénover, de réaménager ou d'équiper des centres de soins ukrainiens, et de dispenser une formation professionnelle à des médecins spécialistes.

**Exécution :** Une proposition détaillée a été présentée en octobre 2015.

**Durée :** 24 mois.

## Autres programmes et activités de l'OTAN en faveur de l'Ukraine

Depuis l'éclatement de la crise russo-ukrainienne, d'autres programmes de coopération entre l'OTAN et l'Ukraine ont été renforcés. Comme l'ont décidé les ministres des Affaires étrangères à leur réunion d'avril 2014, l'intensification de la coopération doit permettre de favoriser les réformes dans le secteur de la défense grâce à des programmes de constitution de capacités et de développement capacitaire, ainsi que d'accroître le contrôle civil des forces armées et des secteurs de sécurité s'y rapportant.

### Exercice de gestion des conséquences « Ukraine 2015 »

En septembre 2015, l'OTAN et l'Ukraine ont accueilli à Iavoriv, sur le territoire ukrainien, des équipes d'intervention d'urgence de 28 pays alliés et partenaires pour l'exercice de gestion des conséquences « Ukraine 2015 », dont la conduite a été assurée conjointement par le Centre euroatlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC) et par le Service d'État des situations d'urgence (SES) d'Ukraine.

Cet exercice s'inscrivait dans le cadre du plan annuel de coopération entre l'OTAN et l'Ukraine. À partir d'un scénario prévoyant l'effondrement d'une mine, les participants se sont exercés à exécuter des tâches communes de recherche et sauvetage et de protection contre les radiations et la contamination aux agents chimiques. Le soutien médical a été fourni à distance, des systèmes de télémédecine nationaux étant pour la première fois reliés entre eux dans le cadre d'un exercice de l'EADRCC.

### Réadaptation médicale

Depuis février 2015, en complément du fonds d'affectation spéciale consacré à la réadaptation médicale, l'OTAN offre des possibilités de perfectionnement à 450 experts dans le domaine de la réadaptation physique et à 700 experts dans le domaine de la réadaptation psychologique.

### Coopération dans le cadre du programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité (SPS)

Depuis avril 2014, le programme SPS finance 17 projets en faveur de l'Ukraine, sur proposition de cette dernière, dans différents domaines : défense contre les agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN), énergie intelligente, technologies avancées en rapport avec la sécurité et cyberdéfense.

L'Ukraine est devenue le principal bénéficiaire du programme SPS à la suite de la suspension par l'OTAN des activités menées dans ce cadre avec la Russie. L'OTAN a affecté 2,2 millions d'euros à la coopération SPS avec l'Ukraine en 2014, sur un total prévu de 10 millions d'euros pour la période 2014-2017.

### Programme de renforcement de la formation « défense » (DEEP)

Il s'agit du DEEP le plus vaste qui ait jamais été entamé par l'OTAN avec un pays partenaire. Dans le cadre du DEEP, des experts des pays de l'OTAN conseillent les universitaires ukrainiens issus d'institutions de formation à la défense en ce qui concerne la mise en place des formations et l'utilisation des pratiques d'enseignement modernes. En 2015, quelque 60 experts alliés – deux fois plus qu'en 2014 – ont formé plus de 360 universitaires ukrainiens. Les bénéficiaires du DEEP sont huit établissements de formation ukrainiens (situés à Kiev, Lviv, Kharkiv, Odessa et Jytomyr) qui reçoivent des conseils portant sur le développement et la réforme dans les domaines militaire, de la sécurité et de la défense.

La Pologne est le pays pilote. D'autres pays fournissent une contribution en nature ou financière : Canada, République tchèque, Danemark, France, Allemagne, Hongrie, Lituanie, Slovaquie, Royaume-Uni et États-Unis.

Un conseiller spécial OTAN sur la réforme de la formation militaire coordonne l'aide des Alliés à cet égard.

### Programme OTAN pour le développement de l'intégrité (BI)

Au travers de ce programme, l'OTAN et les Alliés aident les institutions de défense et de sécurité ukrainiennes à améliorer leur intégrité, leur transparence et leur redevabilité et à réduire le risque de corruption.

Le nombre de fonctionnaires et d'officiers ukrainiens ayant participé à des formations ou à des stages dans le cadre du programme BI a triplé en 2014. Pour la période 2015-2017, le but sera de sensibiliser les participants à la corruption en tant que menace pesant sur la sécurité et de les aider à mieux gérer les ressources financières et les ressources humaines.

### Diplomatie publique et communication stratégique

L'OTAN offre des conseils et un financement à l'Ukraine pour l'aider à améliorer ses activités de diplomatie publique, ses relations avec les médias et sa communication stratégique et pour lui permettre de mieux contrer la propagande.

Depuis 2014, l'OTAN aide le site d'information Ukraine Crisis Media Centre et le journal Kyiv Post à rendre compte de manière factuelle de ce qui se passe en Crimée et dans l'est de l'Ukraine. L'OTAN organise des formations sur la communication à l'intention de fonctionnaires et de militants de la société civile. Les Alliés ont envoyé sept experts nationaux en communication au Bureau de liaison de l'OTAN à Kiev.

### Programme de perfectionnement professionnel (PDP) de l'OTAN

Lancé en 2005, ce programme a pour objet de former les principaux responsables civils des secteurs de la sécurité et de la défense à une gestion démocratique efficace et au renforcement des capacités locales. En 2015, grâce à une hausse sensible de son budget, le programme a permis de former plus de 2 500 responsables ukrainiens. Environ 700 d'entre eux ont amélioré leurs compétences linguistiques en anglais. Les principales activités ont visé à appuyer les efforts de réforme de la défense dans différents domaines : gestion des ressources humaines, protection des infrastructures critiques, logistique, réadaptation médicale, audit interne, et compétences de gestion et d'encadrement.

**Division Diplomatie publique (PDD) – Section Presse et médias – Centre d'opérations médias (MOC)**

**Tél. : +32(0)2 707 1010/1002**

**E-mail : [mailbox.moc@hq.nato.int](mailto:mailbox.moc@hq.nato.int)**

**[www.nato.int](http://www.nato.int)**